

Synthèse Projet d'établissement 2023 - 2028

Qu'est-ce qu'un projet d'établissement ?

Le projet d'établissement est un **document de référence** pour l'ensemble des professionnels d'un établissement : il fixe pour eux et avec eux le sens et les grands objectifs de leur mission, les valeurs de référence auxquelles l'accompagnement des personnes se réfère, ainsi que la manière dont l'encadrement entend habiter et faire vivre ces valeurs, avec les professionnels et les bénévoles qui exercent leurs missions dans l'établissement.

Le projet d'établissement a également pour objet de :

- **Rendre lisible** en interne et vis-à-vis des partenaires, les prestations réalisées par l'établissement en réponse aux besoins des usagers.
- S'inscrire dans le cadre des **politiques publiques** relatives à l'hébergement et à l'accueil des personnes âgées en établissements.
- **Fixer des objectifs d'amélioration** et définir les actions à conduire sur une période de 5 ans.



La Maison Saint-Cyr – Une histoire associative

La Maison Saint-Cyr est [un acteur historique](#) de l'accompagnement des personnes âgées de la ville de Rennes et ses alentours. Dans le cadre de cette mission, l'association est porteuse d'innovations (PASA, bistrot mémoire, hébergement temporaire, accueil de jour, plateforme de répit ...).

Le 5 juin 1986, [7 grands acteurs du territoire ont créé une association](#) (loi 1901) pour assurer la gestion de l'établissement

- La Congrégation Notre Dame de Charité
- Le département d'Ille et Vilaine
- La ville de Rennes
- Le Centre Communal d'Action Sociale de Rennes
- Le Centre Hospitalier Universitaire
- La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
- La Mutualité Française d'Ille et Vilaine



A l'origine, la ville de Rennes a acheté le domaine Saint Cyr à la Congrégation Notre Dame de Charité, puis a confié la gestion et la responsabilité du fonctionnement de la Maison Saint Cyr à l'association Saint Cyr.

Le premier projet d'établissement de l'association date de 1989. Depuis lors, l'établissement s'est toujours engagé dans [l'accompagnement des personnes âgées du territoire quel que soit leur état de santé et leur revenu](#).

Les valeurs portées par La Maison Saint-Cyr

En matière d'accompagnement du résident, l'association Saint Cyr porte [depuis l'origine 4 valeurs fondamentales](#).



L'ouverture face à
toute dépendance



La citoyenneté des
résidents



La qualité de vie et
lien du quartier



La recherche de
l'innovation

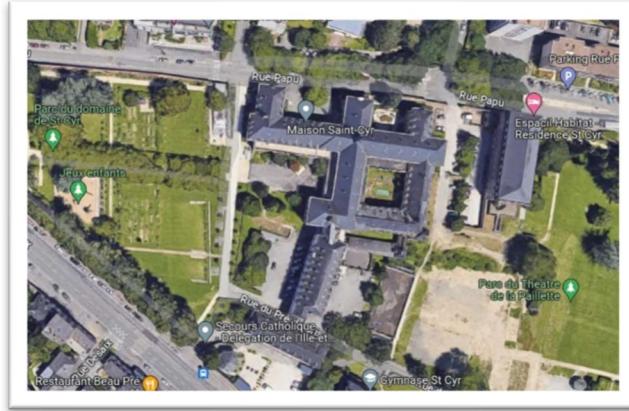
La Maison Saint-Cyr, une institution majeure de l'accompagnement des personnes âgées

La Maison Saint Cyr est un **établissement médico-social à but non lucratif**.

L'établissement, par son histoire et la diversité de l'offre qu'elle propose, est depuis longtemps considéré comme **une institution majeure de l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie sur le territoire de Rennes**.

La Maison Saint Cyr, en plus de la richesse de son histoire, bénéficie d'une **localisation privilégiée en plein cœur de Rennes**.

Sa localisation lui permet d'offrir un accompagnement de proximité et une ouverture sur le quartier (centre Hospitalier, commerces, services ...).



Les activités de la Maison Saint-Cyr

L'établissement est autorisé pour **152 lits et places répartis** de la façon suivante :

- **Hébergement permanent** à hauteur de **130 lits** dont un Pôle d'Activité de Soins et d'Accompagnement (PASA) de 14 places.
- **Hébergement temporaire** de 12 places. Il s'agit d'une formule de soutien au maintien à domicile. Ce mode d'accueil permet de trouver un relais lors d'une indisponibilité de l'aide ou lorsqu'il a besoin de répit. Il permet aussi de découvrir la vie de la Maison avant d'envisager une entrée future.
- **Accueil de jour** de 10 places à destination des personnes atteintes de troubles cognitifs. Il permet de répondre aux besoins des familles qui ne peuvent s'occuper momentanément de la personne accueillie en raison de contraintes diverses, ou qui veulent poursuivre des activités de façon indépendante.
- **Plateforme de répit** (En 2021, 96 couples aidants/aidés ont été accompagnés par la plateforme de répit). Elle a une mission d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et de soutien pour les personnes concernées par les pathologies de la mémoire et apparentées.

Le contexte d'élaboration du projet d'établissement

Comme de nombreuses structures médico-sociales, la Maison Saint Cyr a dû faire face à un certain nombre de problématiques exacerbées par la crise sanitaire de Covid 19 et le contexte économique.

Aujourd'hui, plusieurs éléments favorables, tel qu'une gouvernance stabilisée, ou encore un climat social apaisé sont propices à l'élaboration d'un projet d'établissement selon une démarche participative.

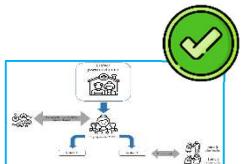
Par ailleurs, la démarche s'inscrit dans le contexte suivant :



Création d'un partenariat durable avec l'Hôpitalité Saint Thomas de Villeneuve (HSTV) dont l'EHPAD Saint Louis situé à moins d'un kilomètre de la Maison Saint Cyr.



Négociation du CPOM au deuxième semestre 2022



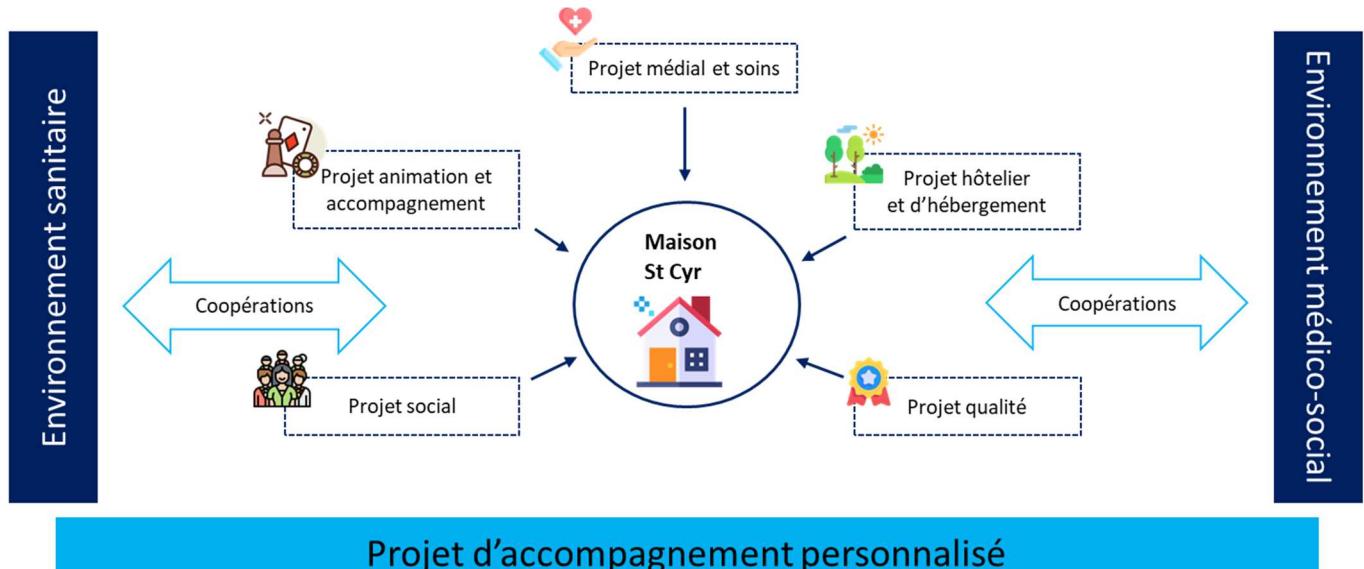
Politiques publiques et réglementaires applicables

Une démarche d'élaboration centrée sur le résident

Le projet d'établissement, [centré sur le résident](#) se compose de 5 volets principaux :

- Le volet soin
- Le volet accompagnement à la vie sociale et animation
- Le volet hôtelier et hébergement
- Le volet RH et social
- Le volet qualité

Par ailleurs, un volet coopération sera intégré au projet d'établissement 2023-2028, comportant un focus sur le partenariat avec la Maison Saint Louis.



Le volet soins

Projet 1

Adapter les organisations pour mieux répondre aux besoins des résidents et de leurs familles

- Action 1 : Formaliser un PAP pour tous les résidents
- Action 2 : Questionner l'organisation des soins
- Action 3 : Améliorer la communication autour du résident entre les familles et les soignants

Projet 2

Formaliser une politique de prévention en cohérence avec les besoins des résidents de l'établissement

- Action 1 : Remettre à jour les procédures (fin de vie, dénutrition, douleur, hygiène buccodentaire, ...)
- Action 2 : Rédiger de nouvelles conduites à tenir, notamment sur la prise en charge des troubles cognitifs ou psychiatriques
- Action 3 : Développer une démarche bientraitante adaptée à la personne âgée

Projet 3

Améliorer l'accès aux soins à court, moyen et long terme pour les résidents et consolider les liens avec les adresseurs

- Action 1 : Remettre à jour les procédures (fin de vie, dénutrition, douleur, hygiène buccodentaire, ...)
- Action 2 : Rédiger de nouvelles conduites à tenir, notamment sur la prise en charge des troubles cognitifs ou psychiatriques
- Action 3 : Développer une démarche bientraitante adaptée à la personne âgée

Projet 4

Accompagnement des publics spécifiques

- Action 1 : Finaliser le projet de création de l'UVP et en prévoir d'autres si nécessaire
- Action 2 : Réfléchir sur la création de dispositifs/unités/places spécifiques adaptés à d'autres profils de résidents (Unité « cocooning » ; Accueil PHV (personne handicapée vieillissante) ; Unité psychiatrique...)

Projet 5

Création du Centre de Ressources Territorial (CRT)

- Action 1 : Elaborer le projet de Centre de Ressources Territorial
- Action 2 : Optimiser l'activité de la plateforme de répit et de l'accueil de jour en questionnant le projet de service

Le volet animation et accompagnement à la vie sociale

Projet 1

Adapter les organisations pour mieux répondre aux besoins des résidents et de leurs familles

- Action 1 : Améliorer l'admission des résidents
- Action 2 : Personnaliser l'accueil du nouveau résident, pour « l'accueillir comme à la maison »
- Action 3 : Remettre à jour le livret d'accueil

Projet 2

Assurer une communication efficace entre les professionnels, les bénévoles et les familles

- Action 1 : Faire le lien avec le projet d'accompagnement personnalisé (PAP)
- Action 2 : Impliquer davantage les résidents dans des thématiques en relation avec leurs libertés et droits
- Action 3 : Renforcer la démarche et la culture d'un accompagnement bientraitant

Projet 3

Assurer une communication efficace entre les professionnels, les bénévoles et les familles

- Action 1 : Améliorer la communication avec la famille des résidents
- Action 2 : Mobiliser des bénévoles auprès des résidents et dans les différents projets de l'établissement. Coordonner l'ensemble des intervenants via une commission de vie sociale, véritable cellule de coordination de la vie sociale et de l'animation de la maison réunissant résidents, bénévoles et professionnels.
- Action 3 : Améliorer la communication externe pour valoriser les projets de l'établissement via notamment des outils numériques (newsletter ; site internet ; réseaux sociaux...)

Projet 4

Construire un projet d'animation qui prend en compte les spécificités des résidents

- Action 1 : Ecrire un projet d'animation adapté à l'ensemble des résidents
- Action 2 : Proposer plus d'animation le week-end
- Action 3 : Intégrer l'ensemble des professionnels de l'établissement à l'accompagnement à la vie sociale des résidents

Projet 5

Maintenir et développer la politique d'ouverture sur le territoire de l'établissement

- Action 1 : Relancer les projets avec les associations de quartier
- Action 2 : Consolider la place de l'établissement au sein du quartier, en lien avec les acteurs sociaux et médico-sociaux
- Action 3 : Faire de la salle d'activités un tiers lieu
- Action 4 : Intégrer et faire vivre les réflexions issues du forum citoyen

Le volet hôtelier et architectural

Projet 1

Respecter les préférences, goûts et régimes des résidents

- Action 1 : Formaliser un outil de transmission pour assurer le respect des régimes, préférences et goûts
- Action 2 : Elaborer une procédure sur les absences occasionnelles des résidents
- Action 3 : Conduire une réflexion sur les textures modifiées et sur une carte de remplacement
- Action 4 : Evaluer et questionner la prestation des repas et du service hôtelier

Projet 2

Réévaluer l'organisation du service hôtelier

- Action 1 : Evaluer et questionner l'organisation du service hôtelier
- Action 2 : Identifier des référents au sein de l'équipe hôtelière
- Action 3 : Formaliser les procédures qualité du service hôtelier
- Action 4 : Former les professionnels à l'art de la table

Projet 3

Questionner le positionnement du service blanchisserie au sein de l'établissement

- Action 1 : Sensibiliser les équipes sur le fonctionnement du circuit du linge pour éviter notamment les erreurs de sac (organiser des mises en situations).
- Action 2 : Systématiser le marquage du linge
- Action 3 : Effectuer une étude du poste de lingère
- Action 4 : Assurer le bon circuit de distribution du linge au résident

Projet 4

Améliorer la signalétique au sein de l'EHPAD et appropriation des lieux de vie

- Action 1 : Construire la signalétique de l'établissement en collaboration avec les usagers
- Action 2 : Améliorer la signalétique de l'établissement en lien avec le nouveau schéma architectural

Projet 5

Identifier la place des familles dans l'entretien des espaces privés des résidents

- Action 1 : Questionner et intégrer au sein du projet d'accompagnement personnalisé les souhaits du résident en matière d'entretien de son espace privé
- Action 2 : Acheter du petit matériel de ménage à fournir au résident qui le souhaite
- Action 3 : Evaluer la qualité d'entretien des chambres

Projet 6

Nourrir les réflexions autour du futur projet architectural

- Action 1 : Concrétiser des travaux de sécurité
- Action 2 : Mettre aux normes l'établissement
- Action 3 : Concevoir le nouveau schéma architectural

Le volet RH et social

Projet 1

L'accueil des nouveaux arrivants comme un facteur clef de la fidélisation

- Action 1 : Mettre à jour le livret d'accueil et en assurer sa diffusion
- Action 2 : Remettre en place le parcours d'accueil du nouvel arrivant en CDI (compagnonnage, visite et rencontres clefs)
- Action 3 : Renforcer la communication RH en interne et externe
- Action 4 : Identifier un référent aide-soignant coordonnateur de service

Projet 2

Consolider la politique Qualité de Vie au Travail de l'établissement

- Action 1 : Créer un CSSCT à part entière
- Action 2 : Poursuivre la démarche QVT initiée depuis 2021 dans l'établissement
- Action 3 : Propager les valeurs d'accompagnement du résident et y relier les actions QVT « Prendre soins des soignants pour améliorer l'accompagnement des résidents »

Projet 3

Réaffirmer les valeurs de l'établissement

- Action 1 : Proposer la Formation Humanitude
- Action 2 : Garantir le suivi du projet établissement
- Action 3 : Elaborer une charte « d'attitude »
- Action 4 : Mise à jour du règlement Intérieur

Projet 4

Consolider le rôle et la place du management intermédiaire

- Action 1 : Programmer des réunions de service en présence de l'équipe d'encadrement
- Action 2 : Réaffirmer et communiquer sur le rôle des managers de l'établissement
- Action 3 : Relancer les entretiens individuels
- Action 4 : Mettre en place des actions de formation et de communication auprès du management de proximité

Projet 5

Poursuivre les travaux menés sur l'attractivité

- Action 1 : Rechercher des solutions et des dispositifs innovants en matière d'attractivité
- Action 2 : Perfectionner et améliorer le fonctionnement de Skorann
- Action 3 : Refondre le site internet
- Action 4 : Développer la communication autour des projets conduits par l'établissement sur les différents canaux (site internet, réseaux sociaux, ...)

Le volet qualité et gestion des risques

Projet 1

Renforcer la structuration de la démarche d'amélioration continue de la qualité

- Action 1 : Recruter un responsable qualité quand la situation financière de l'établissement le permettra
- Action 2 : Nommer un référent qualité (AS référent) dans chacun des services qui aura la charge de diffuser la culture qualité au sein de l'établissement
- Action 3 : Écrire la politique d'amélioration de la qualité avec la réactivation d'une instance et les outils nécessaires au suivi des actions
- Action 4 : Se préparer aux nouvelles modalités de certification des établissements médico-sociaux en lien avec les référentiels HAS

Projet 2

Améliorer la gestion des événements indésirables et des risques

- Action 1 : Former les professionnels et diffuser la culture qualité dans l'établissement, en s'appuyant sur un responsable qualité et sur les référents qualité des services.
- Action 2 : Assurer le suivi des FEI, organiser des CREX et apporter une réponse aux déclarants
- Action 3 : Communiquer auprès des professionnels les résultats de l'analyse des FEI

Projet 3

Formaliser la démarche de développement durable de l'établissement

- Action 1 : Mettre des robinets d'eau froide dans les étages
- Action 2 : Identifier des actions concrètes à mettre en place pour réaliser des économies d'énergie (sensibilisation, ...)
- Action 3 : Responsabiliser le propriétaire aux normes environnementales et énergétiques en lien avec le bâtiment
- Action 4 : Réaliser un audit sur le gaspillage alimentaire par le service de restauration en lien avec le service hôtelier et valoriser les actions déjà mise en œuvre
- Action 5 : Réactiver les conférences ouvertes vers la cité sur des thématiques en lien avec le développement durable (les médecines alternatives, le manger bio, l'alimentation responsable ...)
- Action 6 : Développer les achats responsables et les circuits courts en prenant en compte la soutenabilité économique du projet
- Action 7 : Envisager l'utilisation de produits écoresponsables

Projet 4

Garder la maîtrise sur la maintenance et la restauration

- Action 1 : Evaluer et ajuster la coopération avec les prestataires externes
- Action 2 : Obtenir des labels qualitatifs en matière de restauration